



LES ÉQUIPES DE SOINS SPÉCIALISÉS

Une *opportunité* pour
l'organisation de ma
spécialité.

C'est quoi une ESS ?

Une ESS est un ensemble de médecins libéraux de la **même spécialité** (*hors médecine générale*) qui **coordonnent leurs activités de soins** avec d'autres professionnels de santé et d'autres structures d'exercice coordonné d'**un territoire**.

Pourquoi intégrer une ESS ?



FAVORISER ET AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

de spécialité, en termes géographique et financier.

COORDONNER SON ACTIVITÉ ET LES PRISES EN CHARGES

de manière sécurisée, avec les acteurs de son territoire.



ORGANISER ET VALORISER SA SPÉCIALITÉ

et son exercice professionnel.

Comment la mettre en place ?

1

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

regroupée en mono-spécialité, à l'échelle départementale.

2

RÉDACTION D'UN PROJET DE SANTÉ

validé par l'ARS et la CPAM et financé par la CPAM.

3

LANCEMENT DU PROJET

avec création des statuts (association loi 1901 conseillée)

BESOIN D'AIDE ?

L'URPS Médecins Libéraux accompagne le dispositif en région Centre-Val de Loire.

